



Le Mercredi 22 Juillet 2026

Mesdames, Messieurs, Actrices et Acteurs du sport associatif nantais.

Nous vous faisons parvenir "l'Echangeons depuis chez vous" du mois de Juillet 2026.

La période estivale est le moment de préparer la saison à venir pour repartir au mieux en Septembre.

Vous trouverez dans cette newsletter des informations relatives au fonctionnement de l'OMS et des associations sportives.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Bel été et à bientôt.

L'information calendaire

Fermeture estivale



La Ruée Vers le Sport 2026 - 10^{ème} édition - 11^{ème} anniversaire

Nous vous donnons rendez-vous pour la RVS 2026, une journée d'animation sportive organisée en partenariat avec les clubs adhérents, à destination du grand public sous forme d'informations, d'initiations et de démonstrations au cœur de la ville (Parvis Neptune - Feydball).

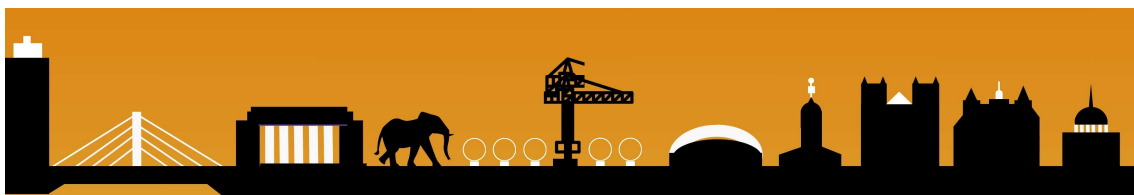
RDV le Samedi 5 Septembre 2026, avec pour objectif la promotion des pratiques sportives et des valeurs véhiculées par le sport.

Présentation officielle de l'Annuaire 2026-2027 & Inauguration du nouveau siège social de l'OMS Nantais

Le Samedi 5 Septembre, en parallèle de la RVS 2026, l'OMS vous convie à la présentation officielle de l'Annuaire des associations sportives 2026/2027, combinée avec l'inauguration du nouveau siège social de l'OMS Nantais !

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire ci-dessous :

Inscription



PRÉSENTATION OFFICIELLE DE L'ANNUAIRE 2026-2027
combinée avec
INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

Aéronautique - Canoë - Escrime - Gymnastique - Judo - Karaté - Kendo - Kick Boxing - Kinball - Kung Fu - Kyudo - Lutte - Modélisme - Natation - Nautisme - Parkour - Pêche Sportive au Coup - Pétanque et Jeu Provençal - Pickleball - Randonnée - Retraite Sportive - Roller - Rugby - Rugby à XIII - Sambo - Sauvetage et Secourisme - Savate, Boxe Française et Disciplines Associées - Skateboard - Ski Alpin - Softball - Sport Adapté - Sport Automobile - Sport Boules - Boule Lyonnaise - Sports de Glace - Squash - Swin Golf - Taekwondo et Disciplines Associées - Tai Chi Chuan & Chi Gong - Tennis - Tennis Ballon - Tennis de Table - Tir à l'Arc - Tir Sportif - Triathlon - Twirling Baton - Ultimate (Frisbee Sportif) - Voile - Voiture Radio-Commandée - Volley-Ball - Yoga

OMS
Office du Mouvement Sportif

Eric Girardeau et les membres du Comité Directeur vous convient à la présentation officielle de l'Annuaire des associations sportives nantaises, édition 2026-2027, combinée avec l'inauguration du nouveau siège social.

Le samedi 5 septembre 2026 à 11h30

16 rue du Moulin, 44000 Nantes.

À l'issue, nous visiterons le village de la Ruée Vers le Sport.

Merci de confirmer votre présence en scannant le QR code ou par mail à l'adresse suivante : contact@oms-nantes.fr



L'information professionnelle

Offre d'emploi OMS Nantais

Appel à candidatures : Conseiller-e Clubs

L'Office du Mouvement Sportif Nantais recrute son-sa futur-e Conseiller-e Clubs.

Il-Elle sera missionné-e pour accompagner le développement associatif et l'organisation administrative des clubs sportifs adhérents et notamment les plus fragilisés implantés dans les quartiers nantais.

Il-Elle sera également l'animateur-trice du label « Guid'Asso – Accompagnement Spécialisé » obtenu par l'OMS pour le compte du territoire de Loire-Atlantique.

L'emploi proposé s'inscrit dans le cadre des missions menées par l'Office du Mouvement Sportif Nantais en collaboration avec la Ville de Nantes et le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Loire Atlantique.

Le-La Conseiller-e Clubs recruté-e contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des clubs sportifs identifiés par l'OMS et ses partenaires.

Profil recherché :

BAC+3 Licence professionnelle de développement de projet de territoire, DESJEPS développement de projet, territoires et réseaux, (ou Licence STAPS management du sport),

Connaissance du milieu associatif,

Connaissance du territoire de la Ville de Nantes,

Maîtrise des techniques de communication (Canva, Brevo, etc...) et réseaux sociaux.

 **Date de prise de poste : Octobre 2026.**

Plus d'informations sur l'offre ci-dessous.



PROFIL DE POSTE CONSEILLER-E CLUBS

Cadre d'emploi

Conseiller-e Clubs, embauché-e et placé-e sous l'autorité de l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) sous la responsabilité de son Président et de son Directeur.

Il-Elle sera missionné-e pour accompagner le développement associatif et l'organisation administrative des clubs sportifs adhérents et notamment les plus fragilisés implantés dans les quartiers nantais. Il-Elle sera également l'animateur-trice du label « Guid'Asso – Accompagnement Spécialiste » obtenu par l'OMS pour le compte du territoire de Loire-Atlantique.

L'emploi proposé s'inscrit dans le cadre des missions menées par l'Office du Mouvement Sportif Nantais en collaboration avec la Ville de Nantes et le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Loire-Atlantique.

Le-La Conseiller-e Clubs recruté-e contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des clubs sportifs fragilisés par l'OMS et ses partenaires.

Les missions cernées sont évolutives en fonction de l'actualité fluctuante et des situations prioritaires à réguler principalement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de Ville sur le territoire de Nantes.

Missions du poste

Le-La Conseiller-e Clubs soutiendra chaque club concerné dans l'organisation de sa gestion et de son développement associatif.

1) Soutien aux clubs fragilisés :

- Rencontrer les clubs sportifs fragilisés identifiés par l'OMS sur le territoire de Nantes.
- Établir avec le Bureau de chaque club concerné, un diagnostic de leurs forces/tout et faiblesses par rapport à leur implantation sur le territoire et leur fonction sociale vis-à-vis des habitants des quartiers.
- Consolider, avec le Bureau du club, l'organisation administrative et financière de l'association de manière à répondre notamment aux attentes réglementaires en matière de gestion financière et associative.

2) Accompagner l'élaboration du projet de club / plan de développement associatif :

- Concevoir et mettre en œuvre, en lien avec le Bureau de chaque club concerné, un plan d'action visant à accompagner les clubs dans l'élaboration de leur projet associatif en cohérence avec les politiques sportives publiques (Ville de Nantes, Ministère des Sports) notamment en matière d'éducation par le sport, d'accès au sport pour tous, de prévention et de lutte contre les violences, les inévités et les discriminations dans le sport.
- Aider à la formalisation d'un plan de formation adapté aux besoins de chaque club, en faveur des bénévoles, des dirigeants et des salariés le cas échéant.
- Accompagner le club à construire et formaliser ses démarches auprès des partenaires publics et privés.
- Aider le club à élaborer un rétro-planning des tâches et obligations réglementaires.

3) Animation du territoire :

- Aider le club à créer et à participer à des événements ouverts à tous sur le territoire nantais pour présenter et promouvoir les valeurs « citoyennes du sport ».
- Organiser et animer des évaluations et des points d'étape avec les clubs et les partenaires institutionnels, concernant les actions mises en œuvre dans et par les clubs ainsi que l'état d'avancement de celles-ci sur les quartiers concernés.
- Concevoir et animer les formations du Centre de Ressources de l'OMS.

Les compétences nécessaires à l'exercice des missions

Savoirs :

Connaître le fonctionnement associatif, connaître l'environnement sportif associatif (collectivités publiques, mouvement sportif, État, etc.), connaître les dispositifs d'aides aux associations sportives, connaître les différentes disciplines sportives fédérées ou non, maîtriser la comptabilité des associations (documents comptables, budgétaires et financiers), Compter une qualité rédactionnelle.

Savoir-faire :

Utiliser les méthodologies pour la construction de projets et de mise en réseau de structures, maîtriser les outils informatiques bureautiques.

Savoir-être :

Communiquer - Savoir travailler en équipe - Savoir accompagner avec pédagogie - Adaptabilité - Autonomie - Ouverture d'esprit et intérêt pour la vie associative sportive locale.

* Profil recherché :

BAC+3

Licence professionnelle de développement de projet de territoire, DES/EPSP développement de projet, territoires et réseaux.

(ou Licence STAPS management du sport).

Connaissance du milieu associatif, Connaissance du territoire de la Ville de Nantes.

Maîtrise des techniques de communication (Canva, Brevo, etc...) et réseaux sociaux.

* Caractéristique du poste :

Siège à l'Office du Mouvement Sportif Nantais avec des déplacements à prévoir sur l'ensemble de la Ville de Nantes.

Permis B.

Type de contrat : CDI à temps plein.

Convention Collective Nationale Éclat, Groupe F

Rémunération brute annuelle : 29 000,00 €.

Formations complémentaires possibles.

Prise de poste : octobre 2025

DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Lettre de motivation et curriculum vitae à :

Eric GIRARDEAU, Président de l'Office du Mouvement Sportif Nantais

16 rue du Moulin - 44000 - Nantes

02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr

NB : l'OMS sera fermé du vendredi 24 juillet au lundi 16 août inclus.

L'information bonus

Les chiffres clés de la période

SMIC horaire brut au 01.06.2026 : 12,31 €

SMIC horaire net au 01.06.2026 : 9,75 €

Convention collective Éclat (1518) :

- v1 : 7,23 € (au 01.01.2026)
- v2 : 6,81 € (au 01.01.2026)

Convention collective du Sport (3328) : les minimas mensuels* (au 01.01.2026)

Groupe 1 : 1 848,42 € Groupe 4 : 2 099,37 €

Groupe 2 : 1 885,14 € Groupe 5 : 2 333,99 €

Groupe 3 : 1 997,87 € Groupe 6 : 2 865,97 €

* les Groupes 7 et 8 sont calculés en minimas annuels.

Plafond de sécurité sociale 2026 :

Annuel : 48 060 € Hebdomadaire : 924 €

Trimestriel : 12 015 € Journalière : 220 €

Mensuel : 4 005 € Horaire : 30 €

Franchise Sportive URSSAF pour le sportif, entraîneur, personne qui assure des fonctions indispensables à la tenue des manifestations

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sont exonérées de cotisations sociales URSSAF dans la limite de 70 % du plafond journalier de la Sécurité sociale, dans

la limite de 5 manifestations par mois pour les mêmes sportifs ou personnes gravitant autour de l'activité sportive, et par organisateur.

Cette exonération ne s'applique pas aux personnels administratifs, dirigeants, administrateurs, personnel médical et paramédical, professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs; ainsi qu'aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprise.

Les cotisations dues au titre des sommes de toutes natures versées à des sportifs et personnes gravitant autour de l'activité sportive (billettiste, guichetier, collaborateur occasionnel, accompagnateur) et aux professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs peuvent en outre être calculées sur une assiette forfaitaire.

Lorsque la rémunération est égale ou supérieure à 1,5 plafond de la Sécurité sociale correspondant à la durée de travail, l'assiette forfaitaire retenue pour le calcul des cotisations ne peut pas être inférieure à 70 % de cette rémunération.



The banner features a dark blue background with a white and blue logo on the left. The logo consists of a stylized figure and the text 'Office du Mouvement Sportif NANTAIS'. To the right of the logo are three circular icons: an orange one with a checkmark, a green one with a checkmark, and a blue one with a checkmark. Below these icons is the text 'Office du Mouvement Sportif Nantais', followed by the address '16 rue du Moulin - 44000 Nantes', the phone number '02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr', and the website 'www.oms-nantes.fr'. On the right side of the banner is a large, stylized graphic of a sunburst or starburst made of white dots, with the text 'LES OFFICES DU SPORT' and 'FEDERATION REGIONALE' in white and red. At the bottom of the banner, the text 'Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail' is written in white.

Office du Mouvement Sportif Nantais
16 rue du Moulin - 44000 Nantes
02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr
www.oms-nantes.fr

LES OFFICES DU SPORT
FEDERATION REGIONALE

Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)